

PRIX
PUBLICS



CONSEILLÉS



BURNECO[®]
Chaudières à pellets

INDEX

BURNECO CHAUDIÈRES À GRANULÉS	3,4,5
ACCESSOIRES HYDRAULIQUES BURNECO	5
SILOS ET SYSTÈMES DE TRANSPORT GRANULÉS	6,7,8
BON DE COMMANDE	9
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	10

BURNECO CHAUDIÈRES À GRANULÉS

CAP 15

Trémie P3	6.640,00 €
Trémie P5	6.690,00 €
Trémie P7	6.740,00 €

CAP 30

Trémie P3	6.640,00 €
Trémie P5	6.690,00 €
Trémie P7	6.740,00 €

CAP 45

Trémie P3	7.590,00 €
Trémie P5	7.740,00 €
Trémie P7	7.790,00 €

CAP 60

Trémie P3	8.440,00 €
Trémie P5	8.590,00 €
Trémie P7	8.640,00 €



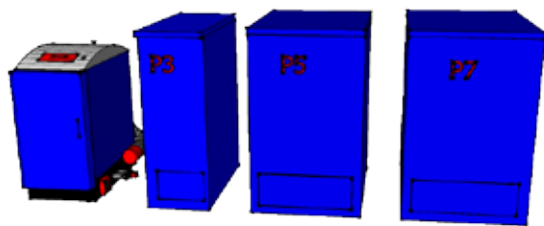
Sonde ECS : À mentionner lors de toute commande : 15 €

Contenance de la trémie P3 10 sacs
Contenance de la trémie P5 20 sacs
Contenance de la trémie P7 25 sacs

Mise en route obligatoire : 150 €

Toutes les chaudières BURNECO peuvent être alimentées par un silo
Voir notre rubrique «SILOS» dans ce tarif

Les chaudières BURNECO sont équipées d'un extracteur de fumées, d'un dé-cendrage automatique par ouverture du brasier et du nouveau système «BOILER CONTROL» pour fonction ECS optimisée.

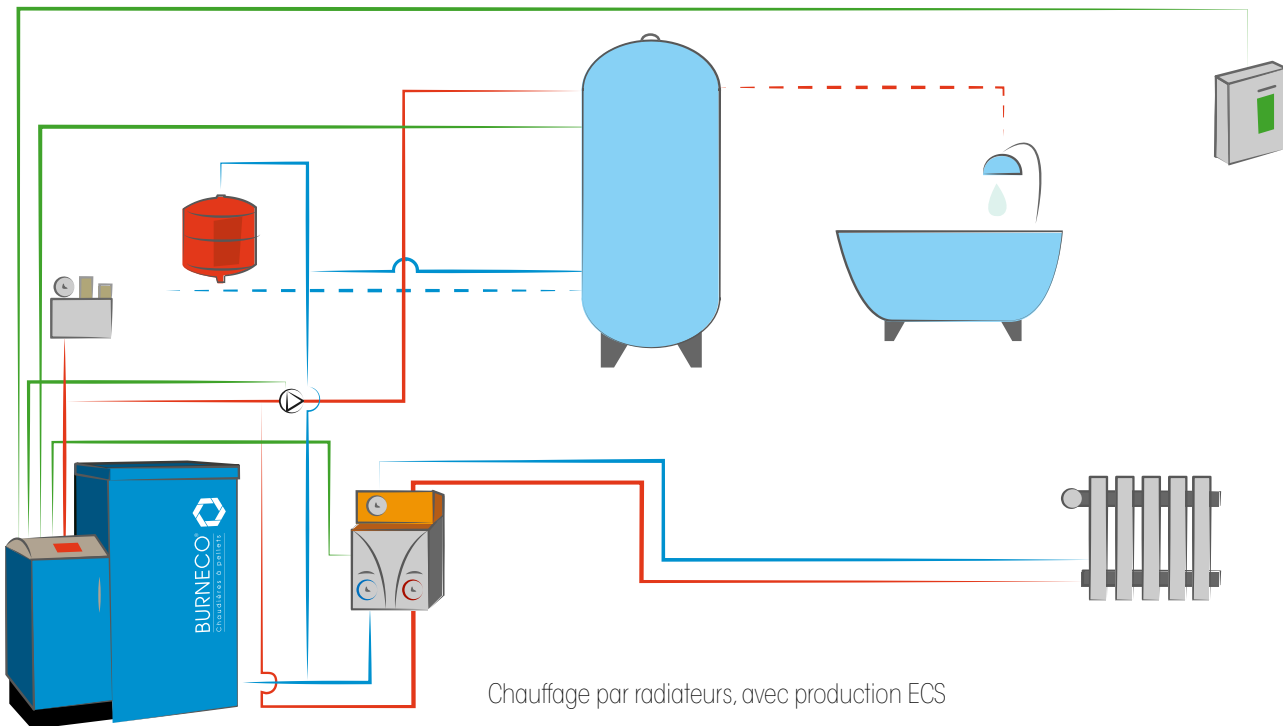


3 capacités de trémies disponibles, pour répondre à vos impératifs d'encombrement et d'autonomie.

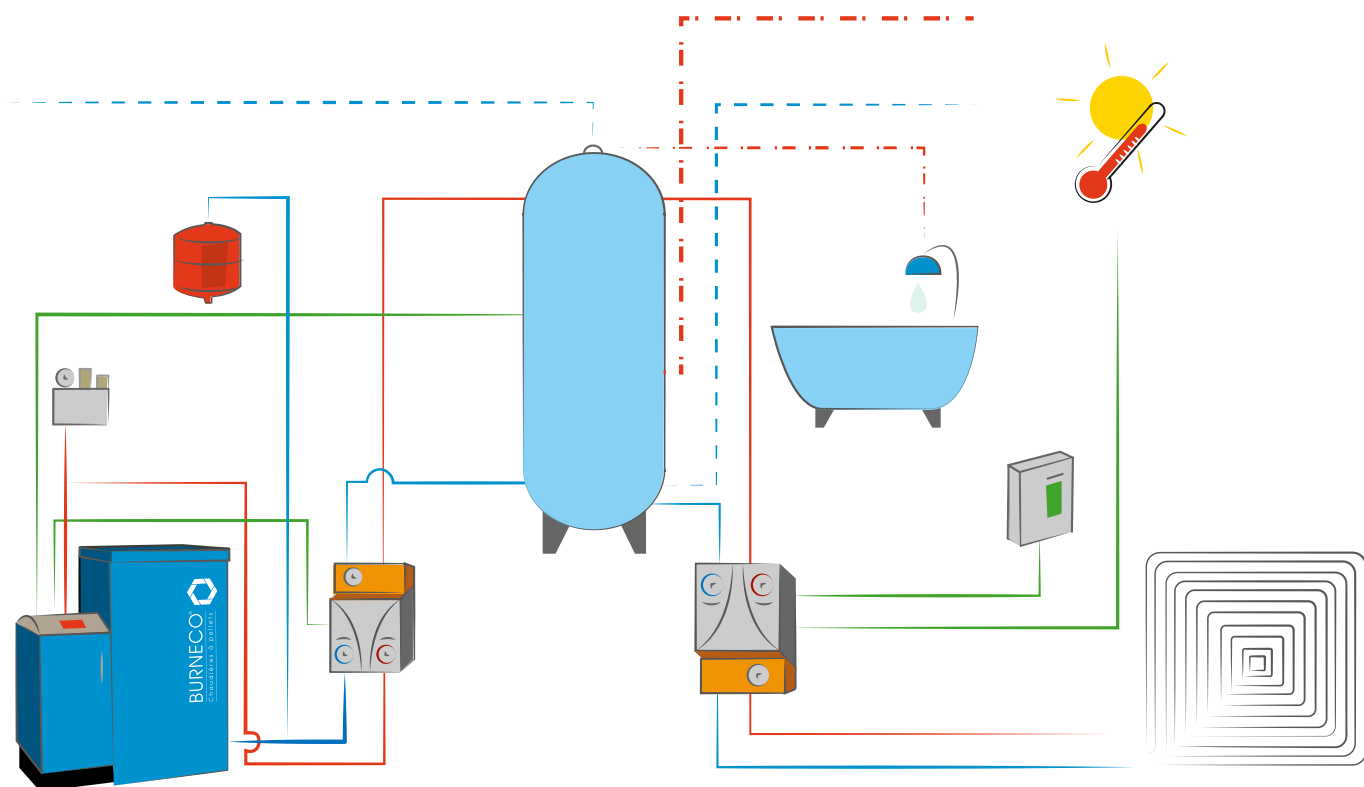


Que ce soit par aspiration ou par vis souple ou rigide, toutes les chaudières BURNECO peuvent être alimentées au départ d'un silo.

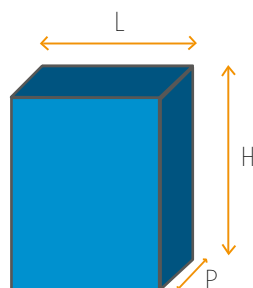
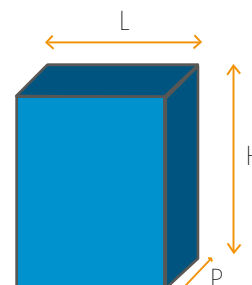
Quelques exemples d'intégration de la chaudière BURNECO



Plancher chauffant avec régulation climatique et production ECS en relèvement de thermo-solaire sur ballon-combi



	CAP 15	CAP 30	CAP 45	CAP 60
PUISSANCE	5 à 15	15 à 28	30 à 45	45 à 60
DIM. LARG/PROF/HAUT.	45x88x120	45x88x120	58x88x142	59x105x142
CAPACITÉ EAU	45	65	130	150
RACCORDEMENTS EAU	1 pouce	1 pouce	1 1/4 pouce	1 1/4 pouce
SORTIES FUMÉES	125 mm	125 mm	150 mm	150 mm
POIDS	220 kg	280 kg	360 kg	430 kg
ALIM. ÉLECTRIQUE	220/240 v	220/240 v	220/240 v	220/240 v



	P3	P5	P7
HAUTEUR (CM)	148	148	148
LARGEUR (CM)	45	83	93
PROFONDEUR (CM)	60	63	76
CONTENANCE (SAC)	10	20	30

ACCESSOIRES HYDRAULIQUES BURNECO



VANNE DE CHARGE POUR POELES ET CHAUDIÈRES COMPACTES

Cette vanne 3/4 « permet un retour à t° constante et limite les risques de condensation

5100-08-00 VTC312 15-2.8 G3/4 45°

106,00 €

SILOS ET SYSTÈMES DE TRANSPORT GRANULÉS

- Il peut s'installer à une distance considérable de la chaudière
- MONTAGE SIMPLE ET RAPIDE (30 minutes).
- Contrôle niveau de remplissage. Manchon de remplissage compris
- Démontable et mobile

Modèles ECO silo



Le silo le plus économique du marché.

- Structure en bois
- Unions galvanisées
- Aspect robuste et moderne

MODÈLE	ECO120	ECO150	ECO170	ECO200
LONGUEUR CM	120	150	170	200
LARGEUR CM	120	150	170	200
HAUTEUR CM	200-250	200-250	200-250	200-250
VOLUME M ³	1,5-1,8	2,7-3,1	3,6-4,0	4,8-5,8
TONNAGE	0,9-1,1	1,7-2,0	2,3-2,6	3,1-3,7
PRIX	1.182,04 €	1.238,66 €	1.295,29 €	1.402,02 €

Modèle SUPER silo

Très grande facilité de montage, une clé Allen suffit.

- Structure galvanisée



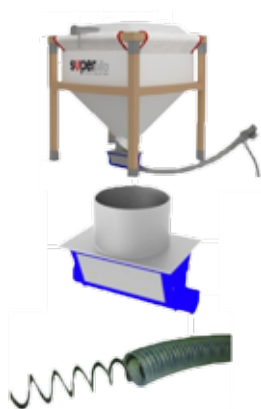
MODÈLE	SP120	SP150	SP170	SP200	SP250	SP300
LONGUEUR CM	120	150	170	200	250	300
LARGEUR CM	120	150	170	200	250	300
HAUTEUR CM	200-250	200-250	200-250	200-250	200-250	200-250
VOLUME M ³	1,5-1,8	2,7-3,1	3,6-4,0	4,8-5,8	7,9-8,8	10-12,9
TONNAGE	0,9-1,1	1,7-2,0	2,3-2,6	3,1-3,7	5,1-5,7	6,6-8,3
PRIX	1.208,13 €	1.303,89 €	1.399,65 €	1.560,55 €	1.800,00 €	2.335,00 €

Ouverture pour chargement manuel



MAN10 Chargement manuel
75,00 €

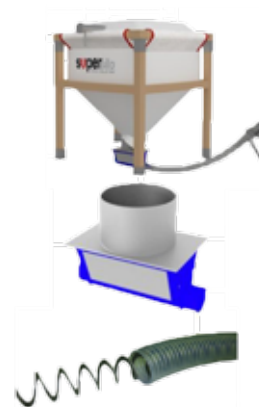
Accessoires pour vis flexibles



SFM11	2m vis souple 75mm 11 kg/h	835,00 €
SFM24	2m vis souple 75mm 24 kg/h	835,00 €
SFM44	2m vis souple 75 mm 44 kg/h	835,00 €
SFM74	2m vis souple 90 mm 74kg/h	1.055,00 €
SFM124	2m vis souple 90 mm 144 kg/h	1.055,00 €
SF90	Connexion pour vis souple 75 mm	325,00 €
SF75	Connexion pour vis souple 90 mm	325,00 €
SFXM75	Mètre sup. vis souple 75 mm	75,00 €
SFXM90	Mètre sup. vis souple 90 mm	82,00 €

Accessoires pour vis rigides

SFM11	2m vis rigide 75mm 11 kg/h	754,00 €
SFM24	2m vis rigide 75mm 24 kg/h	754,00 €
SFM44	2m vis rigide 75 mm 44 kg/h	754,00 €
SFM74	2m vis rigide 90 mm 74kg/h	2m vis rigide 90 mm 74kg/h
SFM124	2m vis rigide 90 mm 144 kg/h	974,00 €
SF90	Connexion pour vis rigide 75 mm	290,00 €
SF75	Connexion pour vis rigide 90 mm	290,00 €
SFXM75	Mètre sup. vis rigide 75 mm	61,00 €
SFXM90	Mètre sup. vis rigide 90 mm	67,00 €



Accessoires pour aspiration

AS5L	Système pneumatique pour aspiration 5L	1.380,00 €
SRM24	2m vis rigide 75mm 24 kg/h	1.405,00 €
SFM44	2m vis rigide 75 mm 44 kg/h	1.455,00 €
SF75-D	Connexion pour aspiration	325,00 €
MANG.ASP	Tube souple pour aspiration /m	12,00 €
	Compresseur + minuterie + 2 prises	350,00 €



Le nettoyage des filtres est automatisé si le système est relié à un petit compresseur de modèle courant.

Attention : Le transport du granulés par aspiration est plus bruyant que par vis.

Kit électrique d'automatisation

Ce kit vous offre la possibilité de commander automatiquement le remplissage de votre trémie grâce à une sonde qui allume et éteint le moteur de vis rigide ou souple au silo (n'est pas nécessaire pour l'aspiration).

KIT AUTO	Kit électrique avec sonde (prix net)	450,00 €
----------	--------------------------------------	----------

BON DE COMMANDE



DATE

CLIENT

BURNECO

Division de DEPASSE BELGIUM S.A.
103, rue des Vieux Prés B-6860 LEGLISE
Tél : 063.43.39.61 / Fax : 063.43.39.62
TVA BE 0434.516.349
Fortis : 267-0200058-63
www.burneco.be

Quantité	Libellé	Prix public	Remise %	Prix net

Montant total HTVA	
--------------------	--

Date de livraison prévue

Paiement : Avant expédition

Pour accord du client
Date et signature

Pour Burneco

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Art. 1 : Commande

Par sa commande, l'acheteur agrée les modèles et conditions de BURNECO, Div de DEPASSE BELGIUM qui lui ont été communiquées et explicitées par prospectus ou offres jointes.

BURNECO, Div de DEPASSE BELGIUM se réserve d'apporter des modifications / améliorations sur ses productions.

BURNECO, Div de DEPASSE BELGIUM ne sera, nonobstant la signature du délégué, engagée qu'après acceptation du bon de commande notifiée par écrit.

Art. 2 : Délais

La date de fourniture est programmée de commun accord entre l'acquéreur, le délégué et BURNECO, Div de DEPASSE BELGIUM en fonction de prévisions de disponibilité et de production. Cette date est indicative et conditionnée par le planning de production de la société. Le client sera tenu au courant de son évolution.

Un report de plus de six mois de la date de livraison par l'acquéreur ouvre le droit pour BURNECO, Div de DEPASSE BELGIUM à appliquer une indexation et une indemnité pour frais de stockage conforme à l'usage commercial.

Le dépassement de délai de livraison ne peut donner lieu à résiliation ni dommages et intérêts, sauf faute lourde du vendeur.

En cas de résiliation du contrat, l'acheteur sera tenu au paiement d'une indemnité fixée forfaitairement à 40 % du prix du contrat.

Art. 3: Prix, paiement et garanties

Les prix s'entendent entre professionnels, hors TVA.

Le prix comprend la fourniture du matériel prévu dans le contrat, le vendeur n'étant en aucun cas responsable du non respect par l'acheteur de la réglementation en vigueur pour l'installation du matériel, tels que problème de voisinage, mitoyenneté, nuisances, etc. Les frais dus pour ces causes étant à charge complète de l'acheteur.

L'ensemble du matériel est garanti deux ans, pièces et main d'œuvre, moyen-

nant le respect d'utilisation normale du matériel.

Le corps de chauffe est garanti cinq ans. Les pièces d'usure ainsi que le matériel électrique sont garanti deux ans.

Cette garantie ne s'applique pas à l'usure normale, aux accidents et défauts dus à une utilisation inappropriée du matériel, tel que l'utilisation de combustibles non-conformes, installation non-conforme aux normes.

Cette garantie ne donne à l'acheteur aucun droit à dommages et intérêts.

Nos factures sont payables au grand comptant.

Les sommes impayées dix jours après la date de facture donne lieu de plein droit et sans mise en demeure à un intérêt de Un % par mois commencé ainsi qu'une indemnité conventionnelle pour frais de récupération fixée de commun accord à quinze % de l'impayé principal et intérêts.

La non-application immédiate de cette clause n'implique aucune renonciation à celle-ci, même de manière rétroactive.

Art. 4 : Réserve de propriétés

Le matériel fourni reste notre entière propriété jusqu'au paiement complet.

Art. 6 : Différends

En cas de différends, les parties s'efforceront d'y trouver solution par concertation amiable.

A défaut, elles porteront le différend devant la juridiction du siège de BURNECO, Div de DEPASSE BELGIUM.



BURNECO[®]
Chaudières à pellets

Division de DEPASSE BELGIUM S.A. / 103, rue des Vieux Prés B-6860 LEGLISE / Tél : 063.43.39.61
Fax : 063.43.39.62 / TVA BE 0434.516.349 / www.burneco.com / contact@burneco.com
Compte Banque / Banrekening IBAN : 40267-0200058-63 BIC : GEBABEBB

BURNECO®

Fabrication et distribution des chaudières à pellets burneco
Distribution en Belgique et en France des chaudières UNIROSSI
Vente de silos en toiles, de régulation et d'accessoires hydrauliques

BURNECO

Division de DEPASSE BELGIUM S.A. 103, rue des Vieux Prés B-6860 LEGLISE
Tél : 063.43.39.61 Fax : 063.43.39.62 TVA BE 0434.516.349
Fortis: 267-0200058-63 Internet: www.burneco.be



BURNECO®

Chaudières à pellets